



REGLES LOCALES

Limites du parcours (R 18)

- En l'absence de ligne blanche, le hors limites est défini par la ligne reliant les points les plus proches du parcours au niveau du sol des piquets blancs ou des poteaux.
- Les piquets blancs/verts entre les trous n° 6 et 7 et les trous n° 10 et 11 définissent le hors limites pour le jeu des trous n° 6 et 11 seulement. Ces piquets sont considérés comme des éléments de limite durant le jeu des trous n° 6 et 11. Pour tous les autres trous, ce sont des obstructions inamovibles.

Zones du parcours

La zone en gravier située au trou n° 16 n'est pas un bunker et fait partie de la zone générale. Les roches qui s'y trouvent sont des éléments partie intégrante du parcours.

Condition anormale du parcours (y compris les obstructions inamovibles) (R 16)

- Tous les chemins, quel que soit leur revêtement.
- Les filets de protection et leurs dispositifs d'amarrage.
- Toutes les œuvres d'art.

Elément partie intégrante

- Les zones recouvertes de copeaux de bois. Un copeau de bois individuel est un détrit.
- Les stations de pompage entre les trous n° 3, 4, 8 et 16 et la cabane au trou n° 5. (bordure en ciment et cailloux inclus).

Zones de jeu interdit

- Au trou n° 7 : La zone à pénalité rouge définie par des piquets rouges et verts est une zone de jeu interdit. Il est strictement interdit d'y pénétrer pour y récupérer des balles. Si la balle repose à l'intérieur de cette zone de jeu interdit, un dégagement doit être pris selon les modalités de la R 17.1e. Si le joueur a une interférence avec la zone de jeu interdit, la balle ne doit pas être jouée comme elle repose. Le joueur doit prendre un dégagement selon la R 16.1f.
- Les arbres munis de tuteur et les massifs de fleurs et d'ornements au départ du trou n°1 et green du trou n° 18 (R 16.1f).

Cadence de jeu (Pace of Play R 5.6)

- Un joueur doit jouer sans retarder indûment le jeu et conformément aux directives de cadence de jeu.

Infraction aux règles locales

- Interdiction de pénétrer dans la zone d'entrée interdite (trou n° 7) : pénalité selon la Hard Card.
- Non-respect de la cadence de jeu : pénalité selon la Hard Card.
- Pénalité pour infractions aux règles locales : pénalité générale. (Match Play: perte du trou – Stroke Play: 2 coups)